



## Note d'information N° 01/12/2019 Etat d'avancement de la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui à la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays de la COMIFAC

### 1. Introduction

Afin d'assurer l'avancement du troisième objectif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Protocole de Nagoya (PN) sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) a été adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon lors de la dixième Conférence des Parties de la CDB.

Environ deux semaines après les pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), se sont dotés d'une stratégie sous régionale APA. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à travers le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a élaboré plusieurs projets sous régionaux APA parmi lesquels, le *Projet d'Appui à la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays de la COMIFAC*.

#### PRESENTATION DU PROJET

**Intitulé du projet :** Projet d'Appui à la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya (PN) sur l'Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays de la COMIFAC

**Financement :** Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). **Montant :** Environ un million sept cent soixante-deux mille dollars américains (1.762 000 USD)

**Agence d'exécution :** Programme des Nations pour l'Environnement (PNUE) en Partenariat avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

**Durée :** 3 ans (mars 2015 -mars 2018) avec une extension jusqu'au 30 septembre 2020.

**Pays bénéficiaires :** Tous les dix pays membres de la COMIFAC (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao tomé et Principe et Tchad).

#### Composantes :

**C1 :** Ratification du Protocole de Nagoya

**C2 :** Mise en œuvre du Protocole de Nagoya

**C3 :** Coordination sous-régionale et coopération

#### Accord de coopération stratégique pour la coordination du projet :

**Echelle sous-régionale :** un Accord de micro-financement entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le PNUE est signé pour : (i) Assurer la coordination, coopération et communication sous régionale ; (ii) Coordonner le suivi des activités des partenaires nationaux et la soumission des rapports au PNUE/Division du Droit ; (iii) Organiser au moins deux (2) ateliers sous régionaux d'échanges d'expériences ; et (iv) Préparer et organiser des réunions du comité de pilotage.

**Echelle nationale :** des Accords de micro-financement avec les Ministères en charge de l'Environnement des dix pays membres de la COMIFAC et le PNUE pour la mise en œuvre du Projet au niveau national.

**Unité de Gestion du Projet (UGP) :** l'UGP est basée à Nairobi au siège du PNUE

### 2. Réalisations

L'atelier de lancement de ce projet s'est tenu les 16 et 17 mars 2015 à Kigali au Rwanda. Depuis lors plusieurs avancées significatives ont été enregistrées.

#### ➤ Ratification du Protocole de Nagoya :

Le Projet a appuyé le processus de ratification du PN dans six (06) pays membres de la COMIFAC à savoir : Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, RCA, Sao Tomé et Principe et Tchad. Cinq (05) pays (Cameroun, RCA, Congo, Sao Tomé et Principe et Tchad) ont ratifié le PN portant ainsi à neuf (09) le nombre des pays de l'espace COMIFAC ayant ratifié le PN en plus du Burundi, Gabon, RDC et le Rwanda qui ayant déjà ratifié le PN. La Guinée Equatoriale est en voie de déposer son instrument de ratification.

### ➤ *Mise en œuvre du Protocole de Nagoya :*

Des stratégies et plans d'action APA ont été élaborés et adoptés dans les pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, RCA, Rwanda, Sao Tome et Principe et Tchad.

Le Projet a également accompagné les pays dans l'organisation des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des parties prenantes en matière d'APA.



Sensibilisations sur la gestion des Ressources Génétiques APA  
***Coordination, coopération et communication sous régionale***

En vue d'assurer la coordination, la coopération et le suivi des activités au niveau national, une réunion de planification annuelle des activités 2017-2018 ainsi qu'une réunion avec les coordonnateurs des autres projets APA dans les pays de l'espace COMIFAC ont été organisées. Deux ateliers sous-régionaux d'échanges d'expériences ont été organisés respectivement en octobre 2017 à Douala, Cameroun et octobre 2019 à Kigali, Rwanda. Ces rencontres ont permis aux points focaux APA des pays d'échanger les leçons apprises, les défis, les opportunités et les attentes des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre dudit projet tant au niveau national que sous régional.



Participants à l'Atelier sous régional d'échange d'expériences et des leçons apprises de la mise en œuvre du projet APA-FEM-PNUE-COMIFAC et au 2<sup>e</sup> Comité de Pilotage à Kigali, Rwanda, octobre 2019

Deux réunions du Comité de Pilotage ont également été organisées respectivement le 20 octobre 2017 à Douala, Cameroun et le 24 octobre 2019 à Kigali, au Rwanda. Ces réunions stratégiques et de directions du Projet ont permis de donner les orientations à l'équipe du Projet pour que la mise en œuvre reste en phase avec les objectifs et résultats initiaux dudit projet.

Les rapports sont disponibles sur [www.comifac.org](http://www.comifac.org)

Deux missions conjointes de suivi des activités ont été organisées en mars 2018 à Malabo, Guinée Equatoriale (seul pays de la COMIFAC en voie de déposer son instrument de ratification du PN) et en octobre 2019 à Kigali au Rwanda en vue de faciliter l'avancement du processus de ratification du PN en Guinée Equatoriale d'une part et d'apprécier le progrès réalisé dans la mise en œuvre des activités au Rwanda d'autre part.

### **Conclusion et perspectives**

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont contribué à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC. Elles ont aussi permis : (i) d'accélérer le processus de ratification du PN sur l'APA par les pays membres de la COMIFAC (09 pays l'ont déjà ratifié), (ii) d'inscrire le processus APA dans les agendas politiques de la sous-région, (iv) de renforcer les capacités des centaines d'experts de la sous-région en matière d'APA dans des domaines variés, (v) de sensibiliser les différentes parties prenantes à tous les niveaux, (vi) de développer les procédures administratives dans certains pays, (vii) d'adopter quelques stratégies et plans d'actions nationaux APA et (viii) d'engager l'élaboration des cadres juridiques en matière d'APA.

En perspectives, il sera question: d'élaborer les directives pour l'amélioration du climat des affaires dans la sous-région en matière d'exploitation des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, de faire l'inventaire des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, d'opérationnaliser la plateforme des chercheurs APA, de créer les plateaux techniques dans les pays de l'espace COMIFAC et de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs.

Cette note d'information a été élaborée dans le cadre du projet d'Appui à la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation dans les pays de la COMIFAC, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en collaboration avec la COMIFAC contact : **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Expert Biodiversité et Coordonnateur APA

Tél : +237 677 86 90 03 e-mail : [cnchoutpouen@comifac.org](mailto:cnchoutpouen@comifac.org)